

04.08.2008 - 09:00 Uhr

## Helsana: les primes augmentent plus lentement que les coûts

Zurich (ots) -

En 2009, le Groupe Helsana augmentera ses primes de l'assurance obligatoire des soins de 3,9% en moyenne. L'augmentation des coûts de la santé à l'échelle nationale et la baisse des produits du capital réduisent la marge de manoeuvre concernant l'adaptation des primes de cette année. Grâce aux différentes marques qui composent son offre, le Groupe Helsana figure toujours parmi les trois prestataires les moins chers du marché dans la plupart des régions qui couvrent 90% de la population. Pour la plupart des clients, les primes de l'assurance complémentaire restent inchangées pour la troisième fois consécutive.

Si l'on en croit le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, les coûts de la santé dépasseront pour la première fois la barre des 60 milliards de francs l'an prochain en Suisse. Un tiers de ces frais relève de l'assurance obligatoire des soins. En 2008, le KOF prévoit une hausse des coûts de la santé de 4% et même de 4,2% en 2009.

L'Office fédéral de la santé publique table sur une hausse identique l'an prochain et s'attend à une augmentation des coûts de 4,6% cette année, un taux proche des 4,7% calculé par santésuisse, l'association faitière des assureurs-maladie, en matière de hausse des coûts de l'assurance de base pour l'année 2007.

Après l'année d'exception 2006, au cours de laquelle cette hausse était moitié moins élevée, les coûts de la santé remontent donc à nouveau au niveau de la moyenne à long terme.

La sécurité grâce à la stabilité financière

L'augmentation des coûts de la santé pèse à nouveau davantage sur les primes de l'assurance-maladie. Après deux années de hausses relativement modestes, le Groupe Helsana relèvera ses primes l'an prochain de 3,9% en moyenne.

Le fait que l'augmentation des primes reste en-deçà de l'enchérissement prévu s'explique par la bonne marche des affaires les années précédentes. Les provisions constituées à l'époque permettent encore d'atténuer l'évolution des primes, contrairement aux produits du capital qui ont également joué un rôle important dans la modération des primes ces deux dernières années.

Cette année, le marché des capitaux se montre cependant sous un jour plus défavorable, ce qui restreint la marge de manoeuvre en matière de primes. La pression en faveur d'une gestion rentable des affaires d'assurance s'accroît dans le contexte actuel afin de préserver la stabilité financière qui assure une sécurité à long terme aux patients et aux fournisseurs de prestations.

Investissement dans une relation client durable

En matière d'assurances complémentaires, le Groupe Helsana investit également dans des relations clients durables. Outre les réductions existantes pour les contrats de trois ou cinq ans, Helsana accorde désormais des rabais supplémentaires sur des assurances complémentaires d'hospitalisation et de soins choisies.

Lors de la conclusion d'un contrat de trois ans, Helsana fait

cadeau de la moitié de la prime pour la première année et même de la totalité de la prime lorsqu'il s'agit d'un contrat de cinq ans. Depuis des années, des experts en assurances indépendants attribuent la mention "très bien" aux assurances complémentaires Helsana.

Pour la troisième fois consécutive, les primes dans ce domaine resteront stables pour la plupart des clients. Une adaptation sélective se limitera à certaines assurances complémentaires d'hospitalisation.

Parallèlement, Helsana se consacre au développement de son offre d'assurances complémentaires pour ses clients, en relation avec le réseau de 50 cliniques partenaires en Suisse, avec lesquelles l'entreprise est convenue d'une étroite collaboration (communiqué de presse du 11 juillet 2008).

Les clients profitent des partenaires solides d'Helsana

Les partenariats privilégiés prennent de plus en plus d'importance dans la politique commerciale d'Helsana. L'entreprise veut ainsi que ses clients accèdent à des prestations de santé de grande qualité à des prix intéressants.

La collaboration exclusive avec McOptic qui vise une acquisition beaucoup moins onéreuse d'aides visuelles (depuis novembre 2007) ou avec Vedis pour des interventions de chirurgie ophthalmique au laser nettement moins chères (depuis avril 2008) souligne ces efforts. Le Groupe Helsana collabore en outre étroitement avec différentes pharmacies de vente par correspondance (Zur Rose, Mediservice, pharmanet.ch), raison pour laquelle des médicaments sont également disponibles à un tarif plus intéressant.

Calculateurs de primes sur les sites web

Les différentes primes par marque, région et produit seront en ligne au début du mois d'août sur les sites Internet des différentes marques. La prime individuelle peut également être calculée sur le web.

Dans la plupart des régions de primes qui couvrent en tout 90% de la population suisse, le Groupe Helsana figurera parmi les trois prestataires les moins chers, grâce aux différentes marques qui composent son offre. Les différents sites Internet donnent d'ailleurs des informations complémentaires sur les partenariats conclus par Helsana et sur les possibilités d'optimisation des primes d'assurance-maladie.

Le Groupe Helsana

Avec 1,96 million d'assurés et des recettes de primes de 5,34 milliards de francs, le Groupe Helsana est le leader de la branche de l'assurance-maladie en Suisse. Helsana assure les personnes contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident, ainsi qu'en cas de maternité et de vieillesse. Son offre s'adresse à la clientèle privée (particuliers et familles) ainsi qu'à la clientèle entreprises (entreprises et associations). Font partie du Groupe Helsana les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex et aerosana. Plus de détails sur: [www.helsana.ch](http://www.helsana.ch)

Contact:

Helsana  
Service media  
Tél.: +41/43/340'12'12  
Fax: +41/43/340'02'10  
E-Mail: [media.relations@helsana.ch](mailto:media.relations@helsana.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100566894> abgerufen werden.